

CÉDER OU REPENDRE UNE P.M.E./P.M.I. EN MASSIF CENTRAL

Dans le cadre de ses actions en faveur des entreprises, l'UCCIMAC (Union des Chambres de Commerce et d'Industrie du Massif Central) anime un programme spécifique concernant la Cession / Reprise de P.M.E. / P.M.I.

L'objectif est de fixer l'activité et l'emploi industriel sur ce territoire encore préservé mais aujourd'hui ouvert où, sur le plan industriel, existent une tradition et des savoir-faire nombreux (métallurgie et travail des métaux, agroalimentaire, transformation du bois, textile, chimie, para-chimie, plasturgie, bâtiment, sous-traitance, ingénierie...).

Le programme a pour priorités :

- la détection des P.M.E. / P.M.I. concernées, la sensibilisation à la cession / transmission et à la croissance externe des dirigeants (cédants potentiels),
- la recherche de repreneurs (personnes physiques) ou d'acquéreurs (personnes morales),
- l'accompagnement des cédants dans la phase préparatoire de cession de leur patrimoine professionnel,
- la formation des certains repreneurs potentiels
- l'orientation de repreneurs vers des opportunités de reprise de P.M.E. / P.M.I.

L'UCCIMAC a mis en place ainsi un dispositif d'aide à la Transmission/Reprise qui permet aux cédants et aux repreneurs d'accéder à un marché organisé autour d'initiatives complémentaires suivantes :

1. TRANSCOMMERCE / TRANSARTISANAT :

TRANSCOMMERCE / TRANSARTISANAT concerne les opérations de cession / acquisition dans les domaines de l'artisanat, du commerce et de l'hôtellerie.

- a) un bulletin mensuel régional d'opportunités d'affaires
- b) une base de données accessible par internet : www.transcommerce.com ou www.transartisanat.com

Le réseau TRANSCOMMERCE/TRANSARTISANAT est géré en partenariat avec les professionnels de la transmission (Notaires et Agents Immobiliers).
Régions : Auvergne, Limousin, Centre, Pays de Loire, Normandie, Bourgogne, Poitou-Charentes.

2. ACT Contact :

ACT Contact concerne les opérations de cession / acquisition dans les domaines de l'artisanat, du commerce et de certains services.

- a) un bulletin quadrimestriel régional d'opportunités d'affaires.
- b) une base de données accessible par internet : www.actcontact.net

Il est animé par les réseaux des Chambres de Commerce et d'Industrie et des Chambres de Métiers.
Régions : Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Provence Alpes Côte d'Azur

3. PMI Contact :

PMI Contact concerne les opérations de cession / acquisition dans les domaines de l'industrie, des services aux entreprises, du négoce/distribution

Régions : Midi Pyrénées, Languedoc Roussillon, Aquitaine, Centre & Massif Central.

- a) une base de données accessibles par internet : www.pmicontact.net

Ce service, en ligne, réservé aux abonnés, intéresse les opérations de cession / acquisition qui n'exigent pas une grande confidentialité. Ce sont généralement des PME de taille modeste et des repreneurs disposant de moyens financiers relativement modestes (< 150 K€) .

- b) PMI Contact confidentiel

Ce service permet aux cédants et aux repreneurs d'accéder à des opportunités non publiées. Les abonnés bénéficient d'un service personnalisé qui traite leur projet en toute confidentialité et préserve leur anonymat

En complément de ce service les dossiers sont suivis à la demande par les professionnels du Réseau d'appui Transmission / Reprise.

4. FORMATION :

Sur le MASSIF CENTRAL, Huit sessions d'information sur la Transmission/Reprise sont proposées à des repreneurs potentiels dans six CCI différentes tout au long de l'année (**MARCO-POLO**)

5. DIAGNOSTIC-EVALUATION PME-PMI A TRANSMETTRE :

Avec le concours financier de nos partenaires, l'UCCIMAC peut faire réaliser des diagnostics avec évaluation, par des cabinets pluridisciplinaires. Ce service offre la confidentialité indispensable à ce type d'opérations, et fait bénéficier d'une aide financière couvrant 30 à 50 % le coût d'intervention des consultants

Véritable dispositif permanent, ce programme est basé sur un fonctionnement en réseau entre des opérateurs locaux en contact avec les P.M.I. (notamment les 25 CCI situées sur le Massif Central) et un opérateur central, l'UCCIMAC.

L'UCCIMAC collabore également avec le réseau des autres CCI françaises et l'ACFCI, le Club des Repreneurs d'Affaires (CRA), l'ADIMAC et son réseau de représentation à l'étranger, les représentations patronales (MEDEF, CGPME), les banques, les avocats d'affaires, les experts-comptables, les notaires, les intermédiaires spécialisés.

Ce programme bénéficie du soutien financier de l'Etat(DATAR Massif Central) (fonds FNADT) et de l'Union Européenne (FEDER).



Pour en savoir plus :

UCCIMAC : www.uccimac.cci.fr
Jean-Paul LOMBEZ - Chef de Projet
(jplombez@uccimac.cci.fr)
Tél.: 04 73 28 53 23